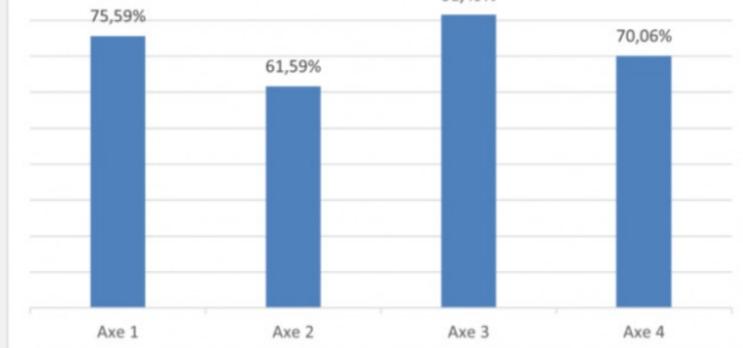
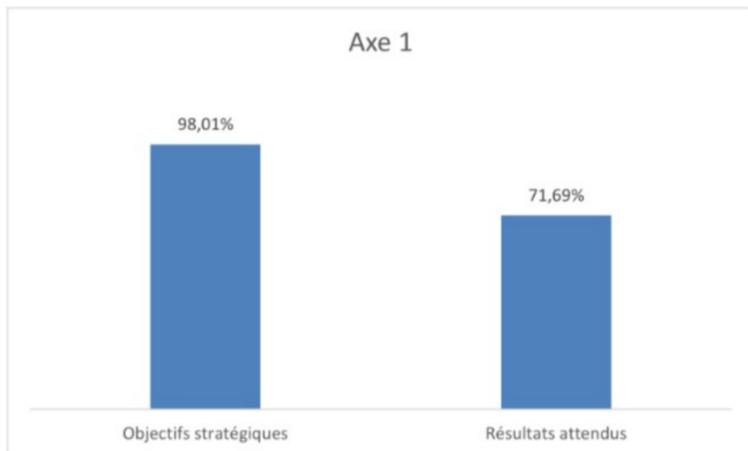


STRATÉGIQUE 2020-2024 AU TITRE DU QUATRIÈME TRIMESTRE 2024

La Direction générale des douanes a enregistré un taux de réalisation de **70,41%** de son Plan stratégique 2020-2024.



AXE 1 : ADMINISTRATION FISCALE



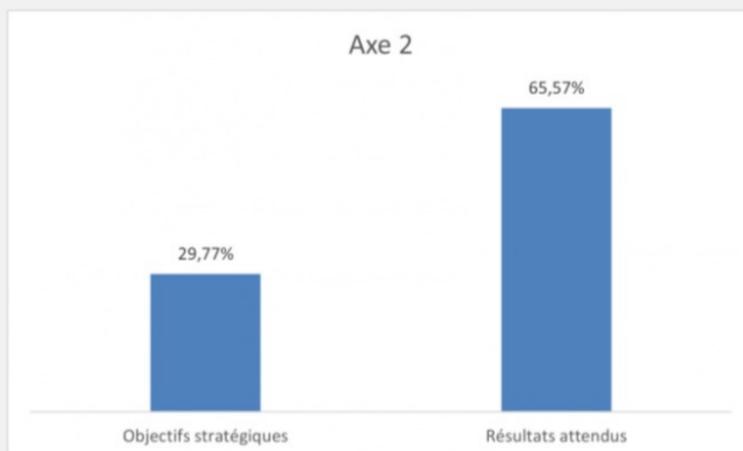
L'engagement de la douane malagasy, étant un grand contributeur aux recettes fiscales de l'Etat, nécessite la sécurisation et la mobilisation de la collecte des droits et taxes. Elles se traduisent par des efforts à diminuer de manière significative les fraudes et irrégularités, non seulement lors du dédouanement mais aussi dans le cadre du suivi strict des destinations privilégiées et autres dépenses fiscales ; accompagnées de dispositifs de facilitation du paiement et de collecte des droits et taxes en temps réel.

Principales réalisations :

- Développement du module exonération sur SW; vulgarisation dudit module à tous les utilisateurs (Information et formation des déclarants et section RET par axe dont Tana, TOAMASINA, ANTSIRABE et MAHAJANGA ; présentation du module exonération aux membres du CREM aux fins de déploiement.
- Participation aux travaux de réforme de la loi sur les ZEF,
- Projet de décret sur les zones économiques spéciales (ZES) en collaboration avec les autres entités publiques (présidence, MICC, EDBM, MDAT...)

AXE 2 : FACILITATION DES ÉCHANGES ET PARTENARIATS

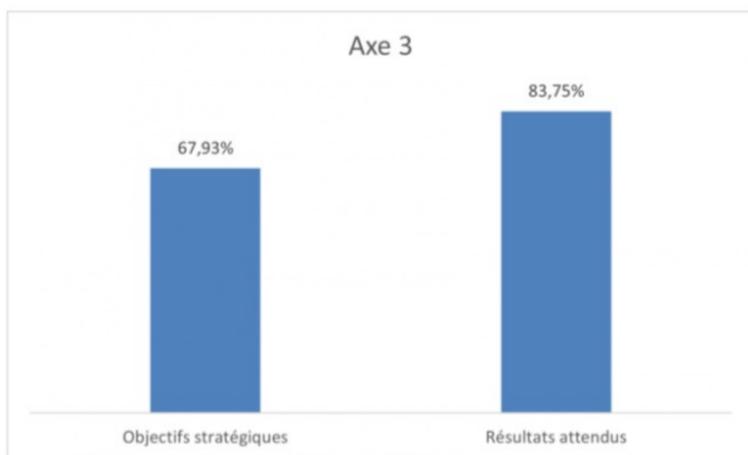
Madagascar a ratifié l'AFE en 2015 et s'est engagé pour sa mise en œuvre, à travers notamment la constitution du Comité National de la Facilitation des échanges en 2016. L'objectif consiste à soutenir la performance nationale en matière de facilitation, à réduire le délai de dédouanement ainsi que les coûts connexes, et à assurer une augmentation du volume des échanges. Aussi, la douane malagasy fait de la facilitation un socle commun au renforcement du partenariat et au développement du civisme fiscal.



Principales réalisations :

- Consultations externes dans le cadre de l'élaboration du nouveau plan stratégique à Toamasina et avec le GCAM à Antananarivo.
- Dans le cadre du programme de sensibilisation aux normes douanières au profit du secteur privé : 02 sites effectués Mahajanga et Toliara.

AXE 3 : SÉCURITÉ ET SÛRETÉ



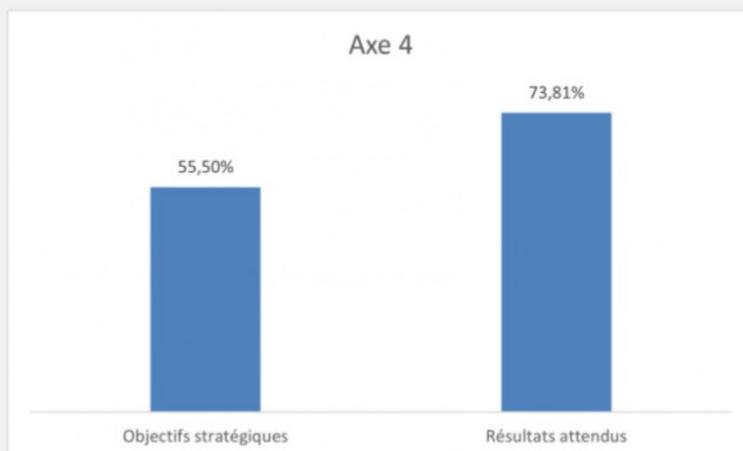
L'administration des douanes contribue à la sûreté et à la sécurité du pays, en plus de son rôle fiscal, grâce à ses missions économique et sociale. Afin de lui donner ce pouvoir d'assurer ces missions, en tout temps et en toutes circonstances, elle doit être en mesure de réviser régulièrement les stratégies prônées et de mettre en œuvre tous les dispositifs et moyens nécessaires et adéquats

Principales réalisations :

- Saisie dans le cadre des exportations en contrebande de Lingots d'or de 67,595kg
- Partage de renseignement entre la Douane malgache et la Douane Réunionnaise (Contrefaçon)

AXE 4 : DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL ET CAPITAL HUMAIN

Consciente que la dynamique de la réforme est un facteur de succès et qu'une gestion non axée sur les résultats et assez peu efficiente affecte la performance de l'administration, l'administration douanière malagasy a élaboré des stratégies depuis 2005. Elle se dote d'outils modernes, de compétences adéquates, de structure efficace et surtout d'engagement, se trouvant dans l'obligation d'améliorer son organisation et le déploiement de ses ressources. Ceci amène l'administration à élaborer des stratégies de gestion des ressources humaines tenant compte des compétences, à améliorer les procédures, à rationaliser les attributions des services et à mettre en place un dispositif de gestion de la performance. En outre, toujours dans l'optique de servir efficacement les usagers, la Douane malagasy s'engage à améliorer son image et sa transparence.



Principales réalisations :

- Enquête de satisfaction des usagers désormais disponible en ligne : <http://www.douanes.gov.mg/sondages/enquete-de-satisfaction-des-usagers/>
- Ateliers sur le suivi de l'application des valeurs émises par le SVO auprès des Bureaux de dédouanement
- Lancement officiel du système de dédouanement électronique comprend la création de l'Enhanced Risk Management (ERA), un dispositif permettant une gestion automatisée des risques par l'utilisation de l'intelligence artificielle, la mise en place d'un entrepôt de données (Datawarehouse) pour le business intelligence, ainsi que la digitalisation de la gestion des ressources humaines au sein de la Douane. Ces innovations offriront des services plus performants aux usagers et amélioreront l'efficacité de l'Administration douanière.